



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 24 NOVEMBRE 2009

Session ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle du personnel le
24 novembre deux mille neuf à dix-neuf heure trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Suzanne Aubry
Mélanie Desjardins
Louise Gagné
Josée Jean
Carole Lepage
Chantal Poliquin
Liette Savoie
Carole Veillette

MM. Christian Emond
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy,

directeur

ABSENCES

Étaient absents (es): Mmes Lynda Poulin
Fanny Veilleux
Marise Verville

M André Dulac

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Emond.

**ADOPTION
ORDRE DU
JOUR**

CE-461-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
27 OCTOBRE
2009**

CE-462-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 27 octobre 2009, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée

Photos des élèves : demander à monsieur Larouche d'offrir un forfait pour avoir plus de choix.

Information et correspondance

Comité de parents :

Madame Poliquin présente les personnes élues aux différents postes du comité de parents, le calendrier des rencontres, ainsi que quelques points d'information.

Présentation des services complémentaires :

Monsieur Roy dépose des documents présentant l'ensemble des services complémentaires ainsi que l'accès à ces services.

Le comité EHDAA a apporté des changements avec monsieur Pierre (aide à 3 enseignantes).

Présentation de la méthode d'intérêt commun :

Madame Carole Veillette, la psychologue de l'école, présente la méthode d'intérêt commun qui porte sur l'intimidation.

Suivi du plan de réussite et du projet éducatif:

Des correctifs ont été effectués et les documents sont sur le site de la commission scolaire (3 documents).

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-463-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 45.

Christian Emond, président

Suzanne Aubry, secrétaire

